

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

JOURNEES D'INFORMATION SUR LA COMPTABILITE CARBONE

CONTEXTE:

La Tunisie a adopté des objectifs climatiques ambitieux en ratifiant, en octobre 2016 (loin°2016-72), «L'Accord de Paris » sur le climat pour la mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique. Dans le cadre de la mise en œuvre de cet Accord, la Tunisie a développé sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) dont les objectifs prévoient de réduire la consommation d'énergie primaire de 30%, augmenter la part des énergies renouvelable de 35% et diminuer l'intensité carbone de l'économie tunisienne de 45% et cela d'ici à 2030 par rapport au niveau de 2010.

Pour assurer cette transition bas-carbone, la Tunisie a entrepris une démarche pour la mise en place d'un système de comptabilité carbone. Ce système permettra d'une part de quantifier et suivre les émissions des gaz à effet de serre générées par une organisation, un produit, un service ou une activité et d'autre part d'assister les entreprises tunisiennes pour se préparer au nouveau mécanisme mis en place par l'Union Européenne (UE) pour réduire les fuites carbonées à savoir le MACF: Mécanisme d'Ajustement Carbone au Frontière.

Dans ce contexte, l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME) compte organiser 12 journées d'information en coopération avec la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), au profit des entreprises tunisiennes engagées dans l'initiative nationale de décarbonations, sur les enjeux liés aux changements climatique, la comptabilité carbone et le MACF.

QUI PEUT CANDIDATER?

Le présent appel à manifestation d'intérêt est lancé auprès de toute entreprise des différents secteurs d'activités du secteur public ou privé engagée dans des projets de transition énergétique et écologique et qui souhaite contribuer aux efforts nationaux pour l'atteinte des objectifs de la CDN d'une part et pour faire face aux contraintes internationales d'autre part.

PROCEDURE

La candidature à l'appel à manifestation d'intérêt se fait en remplissant le formulaire via le lien suivant:

<https://forms.gle/uv6hC7aKeB9EYBry7>

PS : Veuillez copier le lien ci-dessus et le coller dans votre navigateur.

La sélection des entreprises sera effectuée selon des critères transparents, définis préalablement par l'ANME. Il est à noter que le formulaire de candidature doit être complet pour pouvoir le considérer.

DATE LIMITE:

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est le [14/02/2024](#)

Critère de sélection des entreprises pour la participation aux: **JOURNÉES D'INFORMATION SUR LA COMPTABILITÉ CARBONE**

Critères d'évaluation	Barème de notation	Détails de notation	Note
Expérience dans le domaine de maîtrise de l'énergie			
Actions réalisées dans le domaine de maîtrise de l'énergie (audit énergétique, actions d'efficacité énergétique, énergies renouvelable,..)	Audit énergétique réalisé/actions d'EE ou ER mises en place durant les 5 dernières années	25	.../25
	Audit énergétique/actions d'EE ou ER en cours	15	
	Sinon	0	
Engagement de décarbonations			
Actions réalisées en relation avec la thématique carbone	02 actions (formation, séminaire,...)	15	.../15
	01 action	10	
	Sinon	0	
Engagement RSE	Oui	20	.../20
	Non	0	
ISO14001	La société est certifiée	20	.../20
	En cours de certification	5	
	Sinon	0	
Exigence contractuelle			
Exigence contractuelle (exigence client/ exigence groupe)	La comptabilité carbone (calcul bilan carbone/ empreinte carbone produit) est une exigence client ou une exigence groupe pour la société	10	.../10
	Sinon	0	
Entreprises concernées par le MACF	La société est concernée par le MACF	10	.../10
	Sinon	0	
Total		/100